

La Sainte-Barbe!



Page 3 :
Noël en fête !



Page 4 : Sécurité,
l'entretien des ruisseaux



animation

Meyreuil fête La Sainte-Barbe!

La Municipalité est heureuse de vous proposer, **mercredi 4 décembre matin**, le programme de la Sainte-Barbe.

9h : ouverture du petit marché de producteurs locaux et animations Place de la Poste :

- Légumes (Pascal Guiral)
- Légumes bio (Vincent Lagier)
- L'AMAP Meyreuil,
- Vin, huile et pain (Théodore Planas-Rastoin)
- Vin Château de Meyreuil (Maison Baldassini)
- Poterie (Mauricette Laffitte)
- Les Safrans d'Emilie (Fuveau)
- Miel, pains d'épices, nougats, croquants, guimauves (Les ruches du Roy de Simiane)
- Farine, céréales et pâtes (Le Pastier de Provence)
- Animation plantations avec Terre d'Avenir

11h : messe en l'église Saint-Antoine avec animation musicale proposée par André Carboulet et son ensemble de clarinettes (élèves des classes supérieures du conservatoire, sur un répertoire de Mozart, Bach, negro spiritual)

12h : inauguration du panneau du sentier EMbleMatiC « Dans l'esprit de Sainte-Victoire », passant sur le GR de Pays "Provence, mines d'énergies", en présence de Monsieur le Maire et de l'Office de Tourisme de Fuveau, Découverte de l'exposition sur le passé minier de Meyreuil en présence d'anciens mineurs et de Monsieur Lazarewicz,

12h30 : apéritif proposé sous la Halle de la Poste

13h30 : fin du marché

Sainte-Barbe de la Ville de Gréasque :

Afin de pouvoir vous rendre aux festivités de la Ville de Gréasque, Meyreuil met à disposition un transport bus aller-retour gratuit.

Départ du parking de la salle Jean Monnet : 15h45

Retour : départ 20h15 de Gréasque - Musée de la Mine.

Places limitées.

Sur inscription préalable avant le 29 novembre auprès du Service Culture de Meyreuil :

04 42 65 90 60 - c.perrenoud@ville-meyreuil.fr

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019 MEYREUIL FÊTE LA SAINTE-BARBE !

9h : ouverture du petit marché de producteurs locaux et animations Place de la Poste
11h : messe à l'église Saint-Antoine avec animation musicale proposée par André Carboulet et son ensemble de clarinettes
12h : inauguration du panneau du sentier EMbleMatiC « Dans l'esprit de Sainte-Victoire », passant sur le GR de Pays "Provence, mines d'énergies"
12h30 : apéritif proposé sous la Halle de la Poste
13h30 : fin du marché



festivités

Le Téléthon 2019 et tout autour...

La Municipalité, l'OMSC, l'OMJS et les associations, sont heureuses de vous proposer, samedi 23 novembre à Meyreuil, le programme du Téléthon !

> **Matin : départ 9h30 à Valbrillant :**

PARCOURS ALLURE LIBRE 5,6KM À MEYREUIL
Collation offerte au départ et à l'arrivée

Participation : 5€ (Dons reversés à l'AFMTéléthon)

Renseignements : Office Municipal de la Jeunesse et des Sports au 04 42 65 90 50

> **Soir : à partir de 20h30 à la salle Jean Monnet**

Scénettes participatives et spectacle théâtral avec Théâtre Off Meyreuil.

Participation : 3€ (Dons reversés à l'AFMTéléthon)

En marge du Téléthon

> L'OMJS et le TENNIS CLUB DE MEYREUIL vous proposent leur **TÉLÉTHON NOCTURNE, le samedi 23 novembre de 19h à 23h**

> **Apéritif dinatoire :** code vestimentaire orange (vous devez porter un vêtement de cette couleur !) les boissons sans alcools seront offertes. Le Club accueille avec plaisir vos préparations maisons (salées, sucrées à partager) !

Objectif commun de la soirée : jouer sans interruption, à tour de rôle, entre 20h et 23h.

Inscription avant le vendredi 22 novembre : 06 46 57 00 13

Participation par personne : 5€ entièrement reversés au Téléthon. animation ouverte à tous, adhérents club et personnes non adhérentes.

> **Chant libre Meyreuil** vous propose un **concert au profit du Téléthon, le 22 décembre à 17h** à l'église Saint-Marc. Corbeille libre reversée au Téléthon.

La Sainte-Lucie arrive !

En ce début des fêtes de Noël, l'association des « Amis de Jean-Pierre », est heureuse de vous proposer **la fête de la Sainte-Lucie, mardi 10 décembre**, au Chef-lieu de Meyreuil.

AU PROGRAMME :

> **18h30 : concert de chants de Noël** en l'église Saint-Marc, donné par une chorale scandinave. La crèche provençale animée de Jean-Pierre Gournès, prendra vie à cette occasion : elle continuera d'émerveiller petits et grands pendant environ 2 mois.

> **19h15 : traditionnel cocktail dînatoire**, servi au restaurant scolaire de l'école du Chef-Lieu, avec vin chaud et spécialités scandinaves ainsi que les ateliers de maisons de pain d'épices pour les enfants.

Venez nombreux à cette manifestation qui rassemble chaque année plus de 250 personnes.

Par l'association les « Amis de Jean-Pierre » avec la participation de la Municipalité.

**Renseignements :
Service Culture : 04 42 65 90 60**

événements

La tradition de Noël : Le souper calendal

L'Office Municipal Socio-Culturel est heureux de vous proposer le traditionnel souper calendal, **le samedi 14 décembre, dès 19h30**, à la Salle Jean Monnet.

Le Souper Calendal est animé par un spectacle présentant les traditions de Noël en Provence telles que les chants, les danses, les costumes et la musique.

La soirée sera animée par la troupe folklorique Roudelet Félibren de Château-Gombert.

L'occasion d'un repas convivial à vivre en famille ou entre amis, tout en faisant découvrir ou redécouvrir les traditions provençales aux plus jeunes.

Tarif: 30€ par adulte / 10€ pour les enfants (de moins de 12 ans)

Repas servi à table. Places limitées.

Renseignements et réservations avant le 2 décembre.

Hôtel de ville // Service culture 04 42 65 90 60

c.perrenoud@ville-meyreuil.fr



Menu traditionnel

Vin d'Orange

Tapenade Verte et Noire sur pains grillés

L'Anchoïade

La Bourride Marseillaise

Brebis cendré de Peynier
et Mesclun à l'huile d'Olive

Les 13 desserts et le vin cuit

Café

Vin rouge et rosé

Inscriptions liste électorale

Les élections Municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues jusqu'au vendredi 7 février 2020.

Pour s'inscrire, vous avez plusieurs possibilités :

- Soit par internet via la téléprocédure (service public.fr)
- Soit sur place en Mairie
- Soit par courrier (étant observé que c'est la date de réception et non pas la date d'envoi qui fait foi)

Il convient de fournir un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) sauf facture de portable et une pièce d'identité en cours de validité.

Renseignements complémentaires : Service Population
04 42 65 90 52 - 04 42 65 90 63

Réveillon des Seniors Meyreuillais

L'OMSC vous propose le réveillon des seniors meyreuillais, **le 31 décembre à 19h30 à la salle Jean Monnet.**

Tarif: 40 €/pers, menu servi à table, animation avec DJ, places limitées. Avec la participation du Club des Super Mamies.

Inscriptions uniquement en mairie :

Service Culture - Chloé Perrenoud : 04 42 65 90 60
du 29 novembre au 13 décembre.

Noël à l'Espace La Croix

Les commerçants de l'Espace La Croix sont heureux de vous proposer :

- samedi 14/12 de 9h à 18h le marché de Noël avec exposants,
 - samedi 21/12 de 9h30 à 18h, la journée de Noël avec présence du Père Noël et de structure gonflable.
- A partir de 18h, vin chaud offert à la population.

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal se tiendra jeudi 28 novembre à 18h30 en Mairie.

Les "tête-à-tête avec le Maire"

Monsieur Le Maire tiendra sa permanence samedi 7 décembre de 10h à 12h pour rencontrer les administrés, sans rendez-vous, en Mairie.

Etat civil Octobre 2019

Naissances

- Jean André Pagliari - Né le 1^{er} octobre 2019 à Aix-en-Provence
- Léana Nathalie Sandrine Barges - Née le 13 oct. 2019 à Aix-en-Pce
- Mathilde Muriel Nathalie Calabro - Née le 14 oct. 2019 à Aix-en-Pce
- Jade Dominique Vanessa Lucciardi - Née le 16 oct. 2019 à Aix-en-Pce
- Camila Jesus Silva - Née le 22 octobre 2019 à Aix-en-Provence

Décès

- Philippe Antoine Triolo - Décédé le 10 octobre 2019 à Aix-en-Provence
- Jacques François Régis Tailhan - Décédé le 20 oct. 2019 à Fleurey/Ouche
- Josette Léa Valérie Long veuve Murrin - Décédée le 25 oct. 2019 à Aix-en-Pce

Noël en Fête arrive à Meyreuil !

L'Office Municipal Socio-Culturel est heureux de vous proposer, dimanche 15 décembre, de 14h à 18h, Place de la Poste, sa grande manifestation festive et familiale « Noël en Fête ».

AU PROGRAMME :

- Arrivée du cortège du Père Noël (chevaux et poneys décorés sur le thème de Noël) et distribution de papillotes,
- Tours de poneys (sur le terrain de boules),
- Tente du Père Noël avec photographe,
- Boîte aux lettres pour envoyer sa lettre au Père Noël,
- Structure gonflable,
- Stands d'animations (L'école de magie, Pôle Nord des tout petits...),
- Séance de maquillage, tombola de Noël,
- Distribution des colis de fin d'année offerts par la Municipalité aux seniors de plus de 65 ans.

Vente de confiseries, friandises, pâtisseries, et divers objets par les associations et/ou commerçants.

Un goûter sera offert aux enfants et du vin chaud aux adultes. ANIMATIONS GRATUITES.

Manifestation organisée avec la participation des associations et commerçants de Meyreuil

Renseignements : Hôtel de ville Service culture/ OMSC
04 42 65 90 60 c.perrenoud@ville-meyreuil.fr

Jeune public

La médiathèque vous propose :

> le 26 novembre à 9h30 et 10h :
deux ateliers petit ours sur la banquise.
Par la compagnie Poisson Pilote Labellisée

#MeyreuilTerredEspoir

A partir de 18 mois. Durée 30 mn.
Réservations obligatoires au 04 42 58 10 47

> le 17 décembre à 10h : « Banquise »
par Poisson Pilote, spectacle enfants à partir de 6 mois.
Durée 30 min. Réservations obligatoires au 04 42 58 10 47
Priorité donnée aux meyreuillais

> le 18 décembre de 15h à 16h30 : un atelier créatif sur le thème de Noël, pour les enfants à partir de 6 ans, inscrits et fréquentant la médiathèque.

Début des inscriptions 15 jours avant l'atelier.

Chez Muz'art

Audition multi-instrumentale le 13 décembre 20h30.

Concert de guitares

Muz'Art est heureuse de vous proposer, **samedi 30 novembre à 20h30, un concert de guitares classiques avec le groupe COPLA**, d'Arnaud Sans, à l'église St Marc au chef-lieu. Evènement précédé par une Master class de guitares avec COPLA de 14h à 16h à Muz'art. **Entrée libre.**

Séjours ski

La commune propose deux séjours de ski pour nos jeunes :

Le "séjour enfants" à Ancelle (6-12 ans) :
du 15 au 21 février 2020.

Le "séjour ados" à Chamrousse (13-17 ans) :
du 11 au 18 avril 2020.

Réunion d'informations pour les parents concernant ces 2 séjours : **le 5 février 2020 à 18h** salle Mistral, espace Lacroix.

Coût du séjour après participation Mairie :
328,25€ pour les enfants / 349,11€ pour les ados.

Le prix inclut : transport en autocars, hébergement, pension complète, location du matériel (casque fourni), forfaits remontées mécaniques, assurances individuelles et animations durant le séjour. **Date limite d'inscription pour les deux séjours : 21 décembre 2019.**

Renseignements : Service Enfance - 04 42 65 90 69

Recrutement animateurs

Dans le cadre du séjour à Ancelle, la Commune procède au recrutement des animateurs BAFA. Les candidatures sont à envoyer avant le 31 décembre à l'attention de : Monsieur Le Maire Hôtel de Ville - Allée des Platanes 13590 Meyreuil

Handball à l'Arena

Dans le cadre du label

#MeyreuilTerredEspoir
la Municipalité propose aux enfants de 6 à 13 ans, **une sortie gratuite pour assister à la rencontre du PAUC face à Istres le 28/11 à 20h à l'Aréna du Pays d'Aix.** Transport en bus inclus. Places limitées. Inscriptions : L. Rubio - 04 42 65 90 50.

Repas de Noël des aînés

Le grand repas de Noël des aînés se tiendra **samedi 30 novembre, à 12h, salle Jean Monnet.**

Pour ceux qui auraient porté leur choix sur le colis, les permanences de retrait en mairie se tiendront les jeudis 5 et 12 décembre de 13h30 à 17h, ainsi que lors de Noël en Fête, le 15 déc. après-midi, Place de la Poste.



Spectacle Conférence Lecture par nature - 3^{ème} édition

La Médiathèque vous propose, **jeudi 12 décembre à 18h30** : « Retour vers le futur de la cuisine ». Seconde Nature propose d'explorer le thème de la cuisine de demain par le prisme de la science-fiction. Spectacle conférence performée par l'artiste écrivain performeur Boris Crack.

Sons et vidéos thématiques. Durée : 1h20 suivi d'un temps convivial, d'échanges. Public : tout public à partir de 10 ans.

En partenariat avec Métropole AMP.

Nombre de places limité, réservations conseillées
au 04 42 58 10 47

Cérémonie patriotique

La Cérémonie du Souvenir des combattants d'Afrique du Nord aura lieu le **5 décembre à 11h30 au Monument aux Morts 1939-1945, au Chef-lieu.**

Sécurité : l'entretien des ruisseaux

Chaque année, le territoire de la commune est impacté par des phénomènes orageux localisés qui provoquent parfois le débordements des principaux ruisseaux et vallats. Il fut un temps où la plupart de ces ruisseaux coulaient en permanence mais, aujourd'hui, ces ruisseaux ne sont alimentés que par les orages et les ruissellements issus de leurs bassin versant.

A savoir :

La région Sud est particulièrement exposée à des pluies diluviennes pouvant apporter de 100 à 200 mm d'eau en une journée, ce qui représente une quantité énorme d'eau à évacuer. Selon MétéoFrance, pour les Bouches du Rhône, de telles pluies se produisent une fois tous les deux à cinq ans !

Vraisemblablement liés au changement climatique, les fortes précipitations et autres aléas météorologiques seront malheureusement de plus en plus fréquents et violents. S'il tombe 80 mm d'eau sur une surface déjà saturée de 10 km² - ce qui fut vraisemblablement le cas lors de l'orage du 3 novembre - c'est pas moins de 80 000 m³ d'eau à évacuer rapidement !!

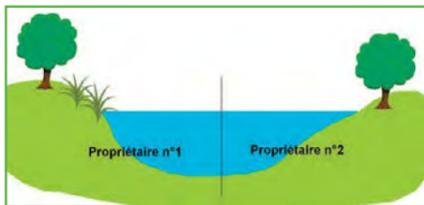
Selon l'article L. 215-14 du code de l'Environnement, l'entretien régulier, par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives a pour objet de :

- Permettre l'écoulement naturel des eaux,
- Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre,
- Contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique.

Qui est responsable de l'entretien des cours d'eau ?

En application du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural, l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 a remplacé l'obligation de curage des cours d'eau par les riverains, prévue à l'article du Code ci-dessus, par une obligation d'entretien régulier, en précisant de manière restrictive les moyens de l'assurer et en encadrant cette obligation par un principe global de contribuer au bon état écologique du cours d'eau.

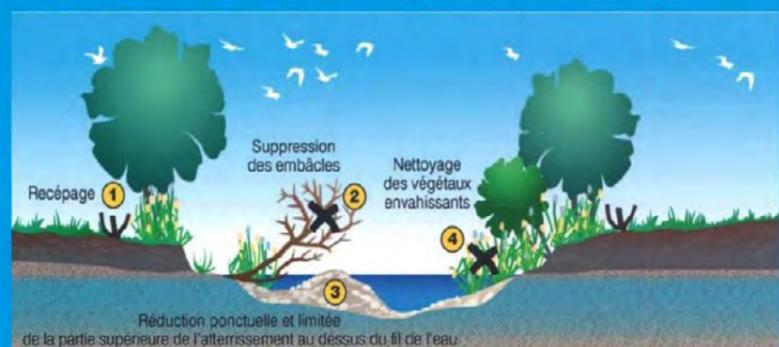


Lorsqu'un cours d'eau, permanent ou temporaire, traverse une propriété, son lit appartient au propriétaire du terrain.

Cet entretien est une obligation légale du propriétaire de la parcelle attenante au cours d'eau, la propriété s'étendant jusqu'au milieu du lit du cours d'eau. L'entretien des cours d'eau domaniaux, comme l'Arc par exemple, sont de la responsabilité de l'Etat ou des communes riveraines.

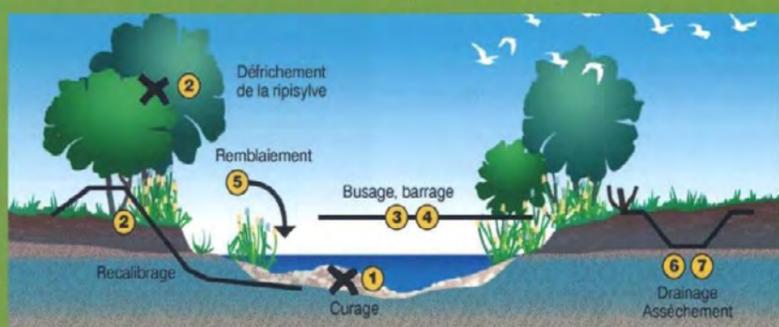
L'entretien des berges et du lit d'un ruisseau engage la responsabilité des propriétaires riverains en cas de sinistre, y compris aux tiers. Il devient ainsi indispensable que chacun s'en préoccupe et s'approprie le risque, en prenne conscience et en mesure les conséquences potentielles, y compris juridiques. Ces quelques mesures élémentaires réduiront de façon conséquente l'aléa et sécuriseront les autres riverains.

Exemples d'interventions possibles sans procédure préalable



- 1 - Entretenir la végétation des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges.
- 2 - Enlever les embâcles (bouchon dans le cours d'eau) les plus gênants, tels que branches et troncs, qui entravent la circulation naturelle de l'eau. Cet enlèvement peut se faire manuellement à partir du cours d'eau ou à l'aide d'engins à partir de la berge mais en aucun cas depuis le lit mineur, sauf accord explicite de l'administration.
- 3 - Déplacer ou enlever éventuellement quelques petits atterrissements localisés, à condition de ne pas modifier la forme du gabarit de la rivière. Toute intervention allant au-delà de l'enlèvement d'atterrissements localisés conduit à une modification du lit et relève d'une procédure d'autorisation ou d'une déclaration préalable.
- 4 - Faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.

Exemples d'interventions soumises à « autorisation » préalable



- 1 - Curer le lit du cours d'eau, en modifiant son profil en long ou en travers, en retirant des sédiments et/ou en altérant des zones de frayère ou de vie des animaux aquatiques.
 - 2 - Modifier l'état naturel des berges, par des techniques autre que végétale sur une longueur supérieure ou égale à 20 m linéaires.
 - 3 - Recouvrir un cours d'eau sur plus de 10 m par pontage de berge à berge.
 - 4 - Aménager dans le lit mineur un ouvrage constituant un obstacle aux crues et/ou à la continuité écologique de plus de 20 cm de haut.
 - 5 - Réaliser un remblai retirant plus de 400 m³ à l'écoulement des crues, dans le lit majeur (zone inondable).
 - 6 - Assécher directement ou indirectement une zone humide supérieure à 0,1 ha.
 - 7 - Drainer directement ou indirectement des terres sur une surface supérieure à 20 ha.
- Pour ces travaux, il est nécessaire de déposer un dossier auprès de la Direction départementale des Territoires sous peine d'amende et d'une possible remise en état des lieux si vous réalisez vos travaux sans vous y conformer.

Meyreuil info

Directeur de publication :
Jean-Pascal Gournès

Crédit photos :
Mairie de Meyreuil

Conception / Impression
Taurus

Rédaction
Audrey Badoux

PARUTION LE 18 NOVEMBRE 2019

www.ville-meyreuil.fr



Ville de Meyreuil